

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18339 - 71ÈME ANNÉE

Arrêt du tram-train et remplacement de la NRL Perben par une route en mer

Les Réunionnais paieront longtemps les choix de Didier Robert



Temps perdu, carburant gaspillé et durée d'exposition à la pollution automobile : Didier Robert paiera-t-il aux Réunionnais les conséquences de ses choix ?

Lundi et mardi, des milliers d'heures ont été perdues dans les gigantesques embouteillages de la route du littoral, en termes de temps perdu, de carburant gaspillé et de durée d'exposition à la pollution automobile. Les Réunionnais paient cher l'arrêt du chantier du tram-train et le remplacement de celui de la nouvelle route du littoral par une route en mer qui a allongé considérablement le délai de réalisation de l'ouvrage. Ce sont deux décisions de Didier Robert.

Nous sommes en 2016, 9 ans après la signature des Accords de Matignon entre Paul Vergès et Dominique de Villepin. Le responsable réunionnais avait réussi le tour de force d'obtenir de la France sa participation à deux travaux essentiels pour la circulation à La Réunion : le tram-train et la nouvelle route du littoral. L'État s'était enfin décidé à assumer ses responsabilités dans l'amélioration de la sécurité des automobilistes entre Saint-Denis et La Possession. Il avait choisi de construire une route à quatre voies s'écartant de la falaise. C'était la NRL version Perben.

Paul Vergès a obtenu l'argent pour les investissements

Les délais fixés étaient les suivants : inauguration du tram-train en 2013, et de la NRL Perben en 2017.

L'accord prévoyait que la Région soutienne le financement de cette route d'État, tandis que la France contribuait à la réalisation du tram-train. Un point important concernait la gestion des dépassements inévitables du chantier de la NRL : la Région et l'État payaient à proportion de leur part initiale de financement. Autrement dit, la majorité des surcoûts devaient être pris en compte par la France.

Le tram-train étant de la compétence de la Région, il a suivi sa progression. Malgré des recours de quelques propriétaires refusant d'être expropriés, le chantier devait entrer dans son régime de croisière et être terminé avant 2016.

Renégociation désastreuse au profit de l'État

Du côté du projet de route, le rythme n'était pas le même. Le transfert des routes nationales à la Région a redonné un coup d'accélérateur.

C'était la situation en 2010, et les Réunionnais avaient la certitude de choisir d'échapper aux embouteillages de la route du littoral. Car à l'heure où nous écrivons ces lignes, le tram-train devait circuler entre Sainte-Marie et Saint-Paul.

À peine élu en 2010 à la présidence de la Région Réunion, Didier Robert a pris deux décisions qui ont tout remis en cause. Il a stoppé le chantier du tram-train et annulé celui de la nouvelle route du littoral pour le remplacer par une route en mer à 6 voies. Il a également renégoциé avec la France la répartition de l'argent que Paul Vergès avait obtenu pour les Réunionnais. La plus grande partie a été mise sur la route en mer avec l'effacement de la clause obligeant l'État à contribuer aux dépassements du coût du chantier. C'est une véritable catastrophe financière. Didier Robert avait promis que son projet ne dépassera pas 1,6 milliards d'euros. Tout le monde a aujourd'hui la preuve que c'est faux, et que les Réunionnais devront payer tous les surcoûts. C'est ce qu'a montré l'affaire des roches importées de Madagascar. Les sommes nécessaires à l'extraction des roches d'une carrière près de Tamatave, à leur transport par bateau jusqu'à La Réunion et à leur convoyage jusqu'à la mer seront entièrement à la charge du maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Région. L'État ne mettra pas un centime.

Didier Robert paiera-t-il la facture ?

Lundi et mardi, les Réunionnais ont subi les conséquences de ces décisions. Des dizaines de milliers d'automobilistes et de transporteurs

ont été pris pendant des heures dans de gigantesques embouteillages. Cela ne serait pas arrivé si le chantier du tram-train avait suivi son cours. Il aurait été inauguré, et les Réunionnais auraient eu le droit de choisir entre les embouteillages et un moyen de transport pas cher, sécurisé et rapide pour aller de l'Ouest vers le Nord et inversement.

L'arrêt de ces chantiers a favorisé l'importation d'automobile, avec encore l'an dernier 27.000 nouveaux véhicules immatriculés.

Autant dire qu'avec la rentrée scolaire, la prochaine fermeture des voies côté montagne de la route du littoral coûtera encore plus cher aux Réunionnais que ce qu'ils ont perdu en temps, en carburant et en exposition à la pollution. La justice voudrait que Didier Robert paie la facture.

M.M.

Édito

Rentrée en plein été tropical : l'égalité refusée aux jeunes Réunionnais

Demain, plus de 200.000 jeunes Réunionnais vont reprendre le chemin des cours en plein été tropical. Désormais, les vacances d'hiver sont en effet plus courtes que celles de l'été. Depuis plusieurs jours, une chaleur lourde pèse sur La Réunion. Les jeunes sont invités à faire le dos rond, à prévoir de l'eau, mais surtout qu'ils ne se révoltent pas contre l'injustice qu'ils subissent : l'égalité refusée.

La Réunion est intégrée dans la République. Les écoles, collèges et lycées dépendent du même ministère de l'Éducation nationale qu'en France. Les programmes sont donc identiques, mais les conditions d'apprentissage bien différentes.

Il existe bien des variations de climat entre les différentes régions de France. Mais une chose est sûre, quand c'est l'été à Paris, ce n'est pas l'hiver à Marseille, et inversement. Sur une superficie de 550.000 kilomètres carrés d'un seul tenant en forme d'hexagone, les saisons se succèdent au même rythme. C'est sur cette base qu'en France, un calendrier scolaire a été construit. Il prévoit que la saison la moins travaillée soit l'été. C'est pourquoi l'été, ce sont les grandes vacances de 2 mois. Au terme de cette période, les élèves reprennent le chemin de l'école au moment où les températures sont plus fraîches, et commencent une nouvelle année scolaire. En hiver, les vacances se répartissent en deux périodes de deux semaines. Cela fait donc 4 au total pendant la période fraîche. Au-

trement dit, les vacances d'été sont deux fois plus longues que les vacances d'hiver en France. C'est sur ce timing que se déploie le calendrier des apprentissages, c'est-à-dire le programme scolaire. L'objectif est d'atteindre le niveau souhaité au début de l'été, avant les fortes chaleurs. C'est d'ailleurs à cette période que se déroulent les principaux examens.

À La Réunion, les jeunes suivent le même programme, mais le calendrier scolaire est inversé. Alors qu'ils vivent sur une île tropicale, ils passent plus de temps à l'école en été, saison de la canicule et des cyclones, qu'en hiver, période sèche avec des températures plus douces. Dès le départ, la situation est faussée. C'est une inégalité manifeste.

Le moyen de le résoudre est bien connu. Il suffit de revenir quelques années en arrière, quand les vacances d'été duraient 2 mois. Et pour ajouter encore plus de cohérence, il est logique de placer le début de l'année scolaire à la fin des grandes vacances d'été comme c'est le cas dans la plupart des pays du monde, y compris la France.

Comment expliquer que les jeunes Réunionnais voient perpétuellement l'égalité leur être refusée ? Qui profite de ce scandale ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

80 millions d'euros investis par Paul Vergès. Six ans plus tard, les jeunes bloquent la route pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail

Campus Pro de Saint-Pierre : illustration du gaspillage de la Région

Quand Paul Vergès quitte la présidence de la Région en 2010, l'ancien centre de formation AFDAR de Saint-Pierre est devenu le Campus Pro de l'océan Indien. Refait à neuf, ce centre disposait de tout pour assurer la réussite des jeunes en formation. Hier, les jeunes ont dû bloquer la route pour que la Région les entende. Ils n'ont pas de matériel pour travailler, et pas assez d'enseignants pour assurer des cours, affirment-ils. C'est une nouvelle illustration de la politique du gaspillage, marque de fabrique de Didier Robert à la Région.

Situé dans le quartier des Casernes, le centre AFDAR de Saint-Pierre a bénéficié de plus de 80 millions d'euros d'investissements sous la mandature de Paul Vergès à la Région. Cet argent a transformé le vénérable centre de formation professionnelle pour adultes en Campus professionnel de l'océan Indien. Au moment de son inauguration le 4 septembre 2009 par Paul Vergès, l'ancien centre AFDAR était devenu le plus grand campus professionnel de l'Union européenne, avec des formations allant du CAP au BTS.

80 millions d'euros d'investissements avec Paul Vergès

Sur une superficie de 9 hectares, il devait accueillir 3.000 stagiaires dans les meilleures conditions de travail, avec des bâtiments répondant à la norme Haute Qualité Environnementale (HQE). C'était aussi le seul établissement de formation ICPE (Installation classée pour l'environnement). Le seul autre bâtiment de La Réunion ayant droit à ce label était alors Kélonia, le centre d'observation des tortues marines de Saint-Leu.

Dans la perspective de l'autonomie énergétique de La Réunion alors prévue pour 2025, le Campus Pro devait également être un outil de pointe pour accompagner le développement des voitures et des bus électriques, au travers de son Centre de formation aux métiers de

l'automobile et du transport (CFAT). 6 mois après cette inauguration, Didier Robert devenait président de la Région Réunion. La nouvelle équipe héritait donc d'un équipement neuf, à la pointe du progrès.

Puis 5 ans de gestion « à la Didier Robert » ...

Hier, des jeunes stagiaires du Campus Pro ont été contraints de manifester au rond-point des Casernes pour être entendus. Ils dénoncent la dégradation des conditions de travail. Invité à témoigner sur Réunion Première, un porte-parole des grévistes a énuméré les éléments d'une situation catastrophique : une boîte à outil pour trois classes, un

manque d'enseignants qui entraînent des taux d'échec considérables aux examens (0 % de réussite au BTS), des locaux qui ne bénéficient pas des rénovations périodiques indispensables. Suite à la mobilisation des manifestants, Bernard Piccardo, vice-président de la Région et président de la Chambre des métiers a dû rencontrer les jeunes.

La mobilisation d'hier montre comment la situation a évolué au Campus Pro au cours des cinq dernières années. Un outil neuf, qui était le plus grand campus professionnel de l'Union européenne, s'est donc considérablement dégradé. Voilà une nouvelle illustration de la politique de gaspillage menée par Didier Robert.

Au moins 63 migrants sauvés au large des côtes espagnoles

Au moins 63 migrants originaires de l'Afrique du Nord et de pays subsahariens ont été secourus par les garde-côtes espagnols lundi soir et transférés vers un hôpital de la Croix-rouge de la ville de Motril, sur la côte sud-est de l'Espagne.

Deux femmes enceintes parmi les 63 migrants ont été admises d'urgence dans le département de gynécologie et obstétrique de l'hôpital de Santa Ana de Motril pour un contrôle, alors qu'une troisième personne souffrant de douleurs sévères au niveau d'une jambe a été admise aux urgences.

Les autres migrants, dont sept enfants en bas âge et quatorze femmes, se trouvaient en bon état de santé en dépit de quelques douleurs musculaires dont tous souffraient, en raison de la traversée depuis les côtes marocaines

LDH et Attac disent « Non à la constitutionalisation de l'état d'urgence et à la déchéance de la nationalité »

De très nombreuses organisations se mobilisent pour dénoncer les projets du gouvernement de constitutionalisation de l'état d'urgence et de Déchéance de la Nationalité par l'Appel intitulé « Nous ne céderons pas ».

A La Réunion, les comités locaux de la LDH, d'Attac et autres Groupes Citoyens appellent à un Rassemblement (Débat-Concert) le samedi 30 janvier à Saint-Leu (en front de mer derrière la Mairie) à partir de 17H00 pour soutenir cet appel. L'Etat d'Urgence a été une réponse à l'émotion extrême qu'ont suscité les actes terroristes odieux et particulièrement condamnables de Paris.

Mais pour autant l'Etat d'Urgence donne tout pouvoir aux services administratifs (Préfecture...) et dénie l'autorité judiciaire. Cette situation a montré toutes ces limites avec des résultats très faibles en matière de lutte contre ce terrorisme sur plus de 3000 interventions policières seulement 4 procédures sont engagées, et aux conséquences souvent néfastes par les atteintes aux libertés sans recours possibles de victimes innocentes, par la violence des interventions policières, par la stigmatisation de la communauté musulmane avec certains dérapages avérés, et par la

fracture engendrée dans la population qui risque contrairement aux attentes de renforcer les auteurs des attentats.

L'état d'urgence privilégie ainsi la suspicion aux procédures dument établies sur des preuves et des faits. Aussi, il n'est pas acceptable que l'Etat d'Urgence soit constitutionnalisés et rendu inattaquable par la justice et le citoyen, ce serait porté foncièrement atteinte à la démocratie et à nos libertés. Nous devons par contre construire une société où la fraternité à toute sa place, nous ne devons céder à la peur dans laquelle veulent nous enfermer les auteurs de ces actes terroristes en proposant de fausses solutions.

*Pour la LDH Réunion, Isnelle Gouljar
Pour Attac Réunion, Didier Bourse*

La Réunion, territoire déséquilibré ?

Autant la machine économique est bien huilée, autant la machine sociale est bien grippée.

Et ce ne sont pas les massifs de fleurs installés dans les villes pour nous faire croire que l'on s'occupe de notre « environnement » qui vont me convaincre du contraire.

Aider à donf la machine économique sous prétexte qu'elle est pourvoyeuse d'emploi, je veux bien, à condition qu'il n'y ait plus de chômeurs. On est loin du compte.

Depuis plus de 50 ans que cela dure, on n'a pas encore compris ? Justement, emmené en bateau depuis si longtemps, je crains que le peuple comprenne, enfin. Et si c'est le cas, nous craignons tous le pire.

Et si les sommes colossales dévolues à la machine économique étaient dépensées plus judicieusement, on pourrait, sans nul doute s'orienter vers le plein emploi.

Ce que ne comprend pas (ou ne veut pas comprendre) l'autorité, c'est que la logique de la machine économique n'a rien à voir avec la logique de la machine sociale. Un salarié, surtout chez nous, dans le monde occidental, ça coûte cher à l'entreprise. On paye d'ailleurs fort cher tous ceux qui sont capables

d'augmenter les bénéfiques de l'entreprise. Et le meilleur moyen pour y parvenir c'est précisément de réduire au maximum le nombre de salariés.

Autrement dit, les aides et subventions diverses, versées aux entreprises, ont le résultat inverse de celui attendu. Voilà pourquoi le chômage n'est toujours pas résorbé.

Sur une île comme la nôtre, il est beaucoup plus facile de s'enrichir en important des produits qu'en produisant localement. Aidons ceux qui mettent en valeur notre territoire et son fantastique potentiel, mais n'aidons pas les entreprises à s'enrichir n'importe comment. Là est la seule et véritable solution pour construire un territoire équilibré.

*Robin Desforest
Saint-Denis de La Réunion*

Oté

Kabri i manz salad, é pou moins lontan ké zot I kroï !!

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité moin la pans aou in kou. Pou kosa ? Pars out parti rouz, moin la antann dir, lé pliské faye. In pé i domann ziska, kansa i fé son l'antèrman. Mi antan mèm in pé i di li lé inodib : daoïr sa i vé dir i antan pi parl dé li, i antann pi ali parlé. Alor mi kont dsi ou pou donn amoin nouvèl pou konète si i fo mi arète parl dé li. I kas pi d'sik dsi lo do lo mor. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr. Moin lé bien kontan antann aou mé mi espèr san tardé out kozman va kass par bout. Pou kosa mi di sa ? Pars lo zour lo z'idé mon parti sar pi valab, sar lo zour tout bann gran problèm La Rényon sar fine trouv z'ot solisyon. Konm par ébzantp problèm kann, problèm travay, problèm lozman, problèm la mizèr, problèm l'ilétrism, problèm nout prodiksyon intèryèr, é tout la shaplé problèm mi pé dégrène dovan ou konm i dégrène shaplé : ti-grin, gro-grin, ti-grin, gro grin...

Mon vyé matant nout parti la fé in program nana vinn-sink poin dodan é so vinn-sink poin-la, sa lé bon pou nou é dann program-la va trouv la klé pou tir anou dann so l'anboukidi. Pa zordi, pa domin, pétète apré domin, bann rényoné va fini par pran so z'arm-la, dann z'ot min, pou marsh dsi lo rézime in pé l'apré inpoz anou dopi tro lontan.

Kabri i manz salad ? Mé pou moins lontan ké zot i kroï. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin

« Li na zargano dann né. » - In kozman po la rout

Kosa i lé in z'argano ? Sé in z'ano an fèr. Ousa I mète sa ? Dann né désèrtin z'animo konm par ébzantp dann né bèf. Avèk lo z'argano I mète in shène sansa in kord, sansa ancor lé dé an mèm tan. Konmsa si ou i aral dsi la kord, bèf lé blijé ékout aou si tèlman sa I fé mal ali. Donk lo z'argano sé in z'outiy dominasyon. Mé sa I mète osi avèk domoun sa ? An prinsip non sof kan li lé invizib é sa lé konmsa la plipar d'tan. Na d'moun lé dominèr, d'ot lé dominé : lo dominèr sé sak i poz lo z'argano, lo dominé sé sak i port lo z'argano. In momon va di, an parlann son garson k'lé an ménaz é pars èl i pans li lé dominé : li nana lo z'argano dann né. Zot i oi kosa èl i vé dir ? Kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! Zot va oïr ké, rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.